Mares et mouillères de la plaine de Bière - Saint-Martin-en-Bière - A l'Ouest du rocher Couradin (Identifiant national : 110620109)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 77510005)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Rose M. (NaturEssonne),Van de Bor V. (PNRGF), .- 110620109, Mares et mouillères de la plaine de Bière - Saint-Martin-en-Bière - A l'Ouest du rocher Couradin. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/110620109.pdf*

Région en charge de la zone : Ile-de-France
Rédacteur(s) :Rose M. (NaturEssonne),Van de Bor V. (PNRGF)
Centroïde calculé : 617548°-2383179°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 22/09/2022
Date actuelle d'avis CSRPN : 28/09/2023
Date de première diffusion INPN : 09/11/2022
Date de dernière diffusion INPN : 13/11/2023

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 5
6. HABITATS 5
7. ESPECES 7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 8
9. SOURCES 8

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Seine-et-Marne
- Commune : Saint-Martin-en-Bière (INSEE : 77425)

1.2 Superficie

,1 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 42
Maximale (mètre): 84

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La plaine de Bière est une vaste zone agricole située au nord-ouest de la forêt de Fontainebleau dans le département de la Seine-et-Marne. Ce secteur du territoire du Parc naturel régional du Gâtinais français a fait l'objet d'inventaires naturalistes en 1997 (Ecosphère, 1997) à l'initiative de la DIREN Ile-de-France. Une seconde étude datant de 2008 tente de dresser un bilan de leur conservation 10 ans après. Depuis 2008 le Parc travail en partenariat avec la SNPN pour élaborer une cartographie la plus précise possible des mouillères. Leurs spécificités qui en font des milieux à éclipse ne permettent pas d'élaborer un inventaire sur une année.Il apparaît, à la lecture des deux études mais aussi aux dires des techniciens et bénévoles, que l'évolution générale des sites est assez hétérogène mais que la tendance globale est une dégradation, notamment pour les sites patrimoniaux.Depuis 2010, le Parc a de nouveau engagé un travail d'inventaire plus précis. L'inventaire se fait par photo interprétation aérienne et satellite complété par des visites de terrain. Il faut au minimum 5 ans pour déterminer avec précision les secteurs à étoile d'eau d'un territoire donné. Toutes les observations sur les milieux sont intégrées à la base de données de la SNPN et en partie sur CETTIA.Suite à ce travail, nous pouvons conclure que les données historiques étaient insuffisantes pour évaluer l'état de la biodiversité. Si l'on regarde aujourd'hui on constaterait une forte augmentation de la valeur floristique et faunistique des sites liée à un nombre de données plus important et une augmentation du nombre de mouillères.En effet, le nombre d'espèces patrimoniales reste relativement stable et ceci dans l'ensemble des groupes taxonomiques. Sur le plan floristique, les espèces les plus remarquables sont l'Etoile d'eau (Damasonium alisma), l'Elatine verticillée (Elatine alsinastrum) et le Scirpe couché (Schoenoplectus supinus).Néanmoins ces espèces présentent peu de stations. L'analyse des suivis réalisés par le Parc permet aussi de constater que ces espèces sont soumises à des variations interannuelles et qu'il est difficile de dégager une évolution globale. Notons que les populations restent néanmoins globalement faibles et donc potentiellement fragiles.A partir de 2015, des dégradations importantes ont donné lieu à une réaction de l'AFB (Agence française de la biodiversité) mais la plaine à perdue une partie de sa richesse. Récupérée en 2021 par un grand projet de restauration financé par la compensation. Seule une mouillère dégradée n'a pas été remise en état.

Les trois mouillères proposées sont situées un peu à l'écart des zones à fortes concentrations de mouillères. Entre Arbonne-la-Forêt et St-Martin-en-Bière la plaine abrite des zones humides temporaires beaucoup plus cycliques que celles situées autour de Chailly-en-Bière. Pour ne pas améliorer la situation certaines ont été recreusées autour des années 2000. Les mouillères à étoiles d'eau et calamites gravitent autour d'une mouillère recreusée récemment.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

Non renseigné

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Autres (préciser)

Commentaire sur les activités humaines

Autres : fermeture du milieu, comblement de la mouillère, pollution par les apports chimiques.

La plaine de Bière est une zone rurale à dominante agricole. On y trouve plusieurs villages ainsi que des agglomérations plus importantes telle que Saint-Fargeau-Ponthierry. Cette plaine était, avant la révolution agricole et le remembrement des années 60, constituée par une zone bocagère de polyculture et d'élevage. Les points d'eau faisaient partie du paysage rural et étaient plus nombreux qu'aujourd'hui.Actuellement, la plaine est dominée par la céréaliculture et le maraîchage (salades, plantes aromatiques, ...). Ce dernier occupant moins d'un tiers de la surface, nécessite une irrigation importante. Il s'agit donc d'une agriculture intensive ayant totalement éliminé l'élevage, considérant les petits points d'eau inutiles et consommateurs d'espace. Des mares et des mouillères sont donc régulièrement comblées par les agriculteurs. Certaines d'entre elles sont par contre utilisées ou transformées en réserve d'eau ou en fossé.On trouve exceptionnellement des pâturages pour les chevaux, le plus souvent en bordure de la forêt de Fontainebleau. Dans ce cas, les points d'eau sont conservés, voire recréés mais peuvent être recreusés ou plantés.La plaine comporte aussi un certain nombre de boisements privés, riches en mares et étangs qui sont utilisés pour l'élevage et la chasse du Canard colvert. La chasse est également pratiquée dans la plaine. Elle constitue parfois la seule raison de conservation d'îlots boisés et de points d'eau, favorables à la faune.

1.6.3 Géomorphologie

- Plateau
- Autre (préciser)

Commentaire sur la géomorphologie

Autres : Mouillière et champ.

La zone d'étude est une plaine - la plaine de Bière - dont l'altitude moyenne se situe aux alentours de 78 m (cote maximale: 84 m). Elle est traversée par l'Ecole (cote minimale : 42 m) et deux de ses affluents: le ru de Rebais et le ruisseau de Moulignon, ainsi que par le ru de la Mare aux Evées, affluent de la Seine.La plaine repose sur l'assise du calcaire de Brie. Celui-ci présente un certain degré d'altération de surface (karstification périglaciaire) se traduisant par la présence de mardelles, encore appelées dolines. Il s'agit de dépressions formées au niveau du toit du calcaire par l'action de la dissolution.La plaine est en grande partie recouverte d'une formation complexe formée de sables, de limons et d'argiles. L'ensemble de cette couverture s'est formée par le colluvionnement et l'épandage des sables de Fontainebleau. La partie supérieure est en général surtout riche en limons et en argiles, la fraction sableuse étant plus importante dans la partie inférieure. Le pH de l'eau varie de 7 à 9. On trouve dans la partie Sud-Est de la plaine des blocs de grès constituant le prolongement des alignements gréseux de la forêt de Fontainebleau. Au Nord-Est, on trouve des alluvions qui correspondent à une ancienne terrasse de la Seine. Elles recouvrent les formations de grès et de sable de Fontainebleau. L'altération du calcaire explique la formation d'un grand nombre de dépressions (c'est-à-dire de mouillères, à sec ou non) qui sont en réalité des dolines. L'imperméabilité du substrat, l'un des facteurs de la durée d'inondation des mares et des mouillères, est fonction de la richesse de la formation en limons et argiles.

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Habitats - Ecologique - Faunistique - Amphibiens - Oiseaux - Odonates - Floristique - Algues - Phanérogames	- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Fonctions de régulation hydraulique - Ralentissement du ruissellement - Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs - Zone particulière d'alimentation - Zone particulière liée à la reproduction	- Paysager - Pédagogique ou autre (préciser)

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La délimitation proposée tient compte du degré élevé de dégradation de l'espace agricole au sein duquel ce réseau de mares s'intègre. Le zonage proposé se limite par conséquent à l'habitat * mare * ou * mouillère * que l'on considère ici depuis le centre du point d'eaujusqu'au bord supérieur de ses berges dès lors qu'elles se caractérisent par un cortège d'espèces sauvages ou par une * auréole * visible sur plusieurs années de photos aériennes.Les interactions qui existent entre les différentes mares du plateau et qui sont garantes de la conservation des espèces les plus remarquables, nous ont conduits à considérer l'ensemble des mares encore présentes sur ce secteur et qui hébergent au moins une espèce déterminante. Ce réseau fonctionnel de mares est donc proposé sous la forme d'une znieff de type polynucléaire constituée de 66 entités distinctes présentant de fortes similitudes (nature des habitats, composition spécifique des peuplements végétaux etanimaux, intérêt patrimonial). Au niveau cartographique et en raison de l'échelle utilisée pour le zonage des znieff, chaque mare ou mouillère est symbolisée à l'aide d'un polygone.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Dépots de matériaux, décharges	Intérieur	Indéterminé	Réel
Rejets de substances polluantes dans les eaux	Intérieur	Indéterminé	Réel
Rejets de substances polluantes dans les sols	Intérieur	Indéterminé	Réel
Comblement, assèchement,drainage, poldérisation des zones humides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Réel
Atterrissements, envasement, assèchement	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Eutrophisation	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Oiseaux - Ptéridophytes - Arachnides - Myriapodes - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Algues - Mammifères - Poissons - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Orthoptères - Lépidoptères	- Phanérogames - Odonates	- Amphibiens

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
C3.51 Gazons ras eurosibériens à espèces annuelles amphibies	*22.32 Gazons amphibies annuels septentrionaux*		Informateur : Vincent Van de Bor (PNRGF)	80	1997 - 2021

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
C1.6 Lacs, étangs et mares temporaires	*22.5 Masses d'eau temporaires*			20	

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
I1.1 *Monocultures intensives*	*82.11* *Grandes cultures*			100	

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	94388	*Damasonium alisma Mill., 1768*	*Damasonie plantain-d'eau, Étoile d'eau, Damasonie étoilée, Flûteau étoilé*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Vincent Van de Bor (PNRGF)	Faible	5000	100000	1997 - 2021

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Angiospermes	94388	*Damasonium alisma Mill., 1768*	Déterminante	Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature *(lien)*
				Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
94388 *Damasonium alisma Mill., 1768*	*C3.51* *Gazons ras eurosibériens à espèces annuelles amphibies*	Reproduction certaine ou probable	Informateur Vincent Van de Bor (PNRGF)

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Direction Régionale de l 'Environnement d'Ile-de-France	1997	INVENTAIRE ECOLOGIQUE DES MARES DE LA PLAINE DE BIERE (SEINE ET MARNE)
	FERNEZ T. & HENDOUX & F. LAFON P	2016	Guide des végétations remarquables
	NaturEssonne - Maria Villalta, Olivier Marchal, Vincent van de Bor	2020	La protection des étoiles d'eau en Ile-de-France, propositions pour la mise en place d'une protection adaptée à l'étoile d'eau en Ile-de-France
	NaturEssonne - VILLALTA M. & SREBOT M.	2020	Participation à la préfiguration d'un Plan Régional d'Actions en faveur des mares et mouillères d'Île-de-France - Inventaire de la flore des mouillères à Etoile d'eau de l'Essonne en 2020
Informateur	Vincent Van de Bor (PNRGF)		